



DSJ : PERSONNELS ADMINISTRATIFS

UNE GESTION QUI INTERROGE !

COMMUNIQUÉ :

La gestion des Personnels Administratifs n'est pas une préoccupation première à la Direction des Services Judiciaires, bien au contraire ...

Un grand nombre de nos collègues personnels administratifs subit de plein fouet les effets de l'inflation et de la cherté de la vie.

Un grand nombre de nos collègues personnels administratifs a du mal à boucler les fins de mois, obligés pour certains de faire appel à leurs proches ou de chercher un deuxième emploi.

Force est de constater que la DSJ ne se préoccupe pas du sort de ces petites mains, elle préfère s'intéresser au bien-être des magistrats !

4 ans d'ancienneté et toujours au 1^{er} ou 2^e échelon !!?

En effet, les personnels administratifs qui viennent d'intégrer notre ministère attendent toujours leur reprise d'ancienneté pour le bon déroulement de leur carrière.

Cette situation est inacceptable d'autant plus après le chamboulement des grilles indiciaires dû à l'inflation et à l'augmentation du SMIC.

► **FO Justice** exige que l'administration prenne ses responsabilités et ses dispositions pour rattraper un retard de plus de 3 ans. Nos collègues gestionnaires RH croulent sous les dossiers, il est inacceptable de les laisser « seuls ». Renforçons les effectifs !

► **FO Justice** ne passera pas non plus sous silence le retard de mise à jour des situations administratives liée à la bonification d'un an d'ancienneté aux personnels de catégorie C. **Cette gestion des Personnels Administratifs au sein de cette direction est irrespectueuse, pour ne pas dire indigne, envers ses personnels qui souffrent au quotidien !**

► **FO Justice** exige cette mise à jour dans les plus brefs délais !

► **FO Justice** veillera à ce que les personnels administratifs et leurs droits soient respectés.

► **FO Justice** ne cessera de défendre les intérêts des personnels administratifs et dénoncer les injustices.

FO Justice – le 12 septembre 2022

